

V.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**POUR L'EXERCICE 1875.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1875 s'élèvent à . fr.	1,602,480	»
Les allocations votées pour 1874 montent à . . . . .	1,593,480	»
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.	9,000	»

## CHAPITRE I.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 3. — *Matériel.*

Une modification a été introduite dans le libellé du litt. A qui figure aux développements et qui portait :

*Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, etc.*

La nouvelle rédaction est ainsi conçue :

*Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, etc.*

Ce changement a pour but de permettre au Ministre des Affaires étrangères de faire rédiger ou traduire, en dehors de son Département, des ouvrages que les bureaux sont dans le cas de devoir fréquemment consulter et qui, à raison de leur nature et de leurs proportions, ne pourraient être demandés au personnel très-restreint de l'Administration.

## CHAPITRE II.

## LÉGATIONS.

*Traitements des conseillers et secrétaires.*

## ART. 26 ET 27. — Italie. — Pays-Bas.

Lorsque les traitements des chefs de mission de Berlin et de Vienne ont été portés à 38,000 francs, ceux des conseillers ou secrétaires ont été fixés à 8,500 francs, parce que la plupart des motifs qui justifiaient une augmentation en faveur des premiers militaient aussi pour que la position des seconds fût améliorée.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La même mesure n'a pas été prise à l'égard des conseillers ou secrétaires des Légations en Italie et dans les Pays-Bas, lorsque le traitement des chefs de ces missions a été porté à 58,000 francs. Cependant, il est reconnu que les exigences de la vie à Rome et à La Haye sont telles qu'une allocation de 6,500 francs ne suffit pas pour permettre à des agents diplomatiques de faire face aux nécessités de leur position.

L'augmentation proposée n'est d'ailleurs que de 2,000 francs par poste et ne porte les allocations qu'à 8,500 francs, chiffre admis antérieurement par les Chambres pour les Légations de Berlin et de Vienne.

## CHAPITRE V.

## DÉPENSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 33. — *Traitement d'un chancelier à Constantinople.*

Dans le courant de 1872, la chancellerie de la Légation du Roi à Constantinople a été réorganisée. Le grand nombre de Belges qui résident en Orient, les intérêts importants que nos nationaux ont à débattre à Constantinople, exigent qu'il y ait là, comme président du tribunal consulaire, un homme plus spécialement au courant de notions juridiques. L'attention du Gouvernement a surtout été appelée sur cette situation et il a eu recours, quand il s'est agi de pourvoir à cette position, au dévouement d'un magistrat qui s'était déjà distingué dans la carrière et qui, depuis qu'il est à Constantinople, a hautement justifié la confiance du Gouvernement. Si le traitement attaché au poste de chancelier n'a été fixé qu'à 8,000 francs c'est qu'on a voulu tenir compte des taxes perçues par le titulaire en vertu du tarif annexé à la loi organique des consulats. L'intéressé a reçu l'assurance que le total de ses émoluments s'élèverait à 14,000 francs, soit 8,000 francs de traitement et 6,000 francs de casuel.

Deux années d'expérience ont démontré que le casuel, loin d'atteindre une somme de 6,000 francs, ne s'élève, en général, pas au delà de 2,000 francs par an.

Pour qu'il soit possible de tenir les engagements souscrits, il est nécessaire de porter au Budget une somme suffisante pour pourvoir, éventuellement, à la différence existant entre le chiffre des revenus accidentels de la chancellerie et celui dont la recette a été garantie.

Il ne s'agit donc pas de modifier la situation existante, ni de porter le traitement du chancelier à un chiffre supérieur à celui dont il a joui jusqu'ici.

L'allocation proposée est de 5,000 francs et, comme elle ne doit faire face qu'à des besoins éventuels résultant de circonstances extraordinaires, il a paru convenable de l'inscrire, provisoirement, parmi les crédits temporaires.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et sur l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1875, à la somme de *un million six cent deux mille quatre cent quatre-vingts francs* (1,602,480 francs), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1874, resteront disponibles sur les articles 31, 35 et 37, pourront être transférés au Budget de 1875.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1874.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Affaires Étrangères,***C<sup>te</sup> D'ASPREMONT-LYNDEN.***Le Ministre des Finances,***J. MALOU.**

---

# BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre: . . . . .	21,000	"	251,000
2	— du personnel des bureaux . . . . .	154,000	"	
5	Matériel . . . . .	56,000	"	
4	Fonds secrets . . . . .	15,000	"	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles. . . . .	10,000	"	
<b>CHAPITRE II.</b>				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission.</i>				
6	Allemagne . . . . .	58,000	"	725,000
7	Autriche-Hongrie . . . . .	58,000	"	
8	Bésil . . . . .	50,000	"	
9	Chine . . . . .	58,000	"	
10	Danemark, Suède et Norwége . . . . .	20,000	"	
11	Espagne . . . . .	50,000	"	
12	États-Unis . . . . .	50,000	"	
13	France . . . . .	58,000	"	
14	Grande-Bretagne . . . . .	58,000	"	
15	Italie . . . . .	58,000	"	
16	Japon . . . . .	58,000	"	
17	Pays-Bas . . . . .	58,000	"	
18	Portugal . . . . .	20,000	"	
19	Rome . . . . .	26,000	"	
20	Russie . . . . .	58,000	"	
21	Turquie . . . . .	26,000	"	
A REPORTER. . . . . fr.		858,000	"	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS- DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . . fr.	858,000 »	»	957,000 »
	<b>CHAPITRE II. (Suite.)</b> <i>Traitements des conseillers ou secrétaires.</i>			
22	Allemagne. . . . .	11,000 »	»	
23	Autriche-Hongrie . . . . .	11,000 »	»	
24	France. . . . .	11,000 »	»	
25	Grande-Bretagne. . . . .	11,000 »	»	
26	Italie. . . . .	8,500 »	»	
27	Pays Bas . . . . .	8,500 »	»	
28	Russie . . . . .	11,000 »	»	
29	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation. . . . .	27,000 »	»	
	<b>CHAPITRE III.</b> CONSULATS.			
30	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .	255,050 »	»	255,050 »
	<b>CHAPITRE IV.</b> FRAIS DE VOYAGE.			
31	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . . . .	70,500 »	»	70,500 »
	<b>CHAPITRE V.</b> DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
32	Traitement d'un chancelier à Paris . . . . .	8,000 »	»	
33	— — à Constantinople . . . . .	8,000 »	5,000 »	
34	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient. . . . .	45,510 »	»	
35	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cahets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	74,220 »	»	160,730 »
36	Frais de chancellerie. . . . .	20,000 »	»	
	<b>CHAPITRE VI.</b> MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
37	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	47,000 »	50,000 »	97,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	1,405,280 »	55,000 »	1,518,280 »

## POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,465,280 »	55,000 »	1,518,280 »
	<b>CHAPITRE VII.</b> COMMERCE, ÉMIGRATION.			
38	Chambres de commerce . . . . .	16,000 »	»	76,000 »
39	Frais divers et encouragements au commerce . . . . .	42,800 »	»	
40	Émigration. — Service médical et surveillance . . . . .	18,100 »	»	
	<b>CHAPITRE VIII.</b> <i>Pensions, secours et créances arriérées.</i>			
41	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	2,500 »	»	7,300 »
42	Secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .	2,000 »	»	
43	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .	3,000 »	»	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	1,547,480 »	55,000 »	1,602,480 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1874.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

C<sup>e</sup> D'ASPREMONT-LYNDEN.

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.

(126)

# DÉVELOPPEMENTS

DU

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1875.



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	»	Traitement du Ministre. . . . .
2	»	Personnel des bureaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
5	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais . . . . . 18,100
	b.	Éclairage et chauffage . . . . . 8,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 9,400
4	»	Fonds secrets. . . . .
5	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>LÉGATIONS.</b>		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
6	»	ALLEMAGNE. . . . . — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE. . . . . — — — — —
8	»	BÉSIL . . . . . — — — — — d'un Ministre résident. . . . .
9	»	CHINE . . . . . — — — — —
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — — — —
11	»	ESPAGNE. . . . . — — — — — d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
12	»	ÉTATS-UNIS . . . . . — — — — —
13	»	FRANCE . . . . . — — — — —
14	»	GRANDE-BRETAGNE. . . . . — — — — —
15	»	ITALIE . . . . . — — — — —
16	»	JAPON . . . . . — — — — — d'un Ministre résident. . . . .
17	»	PAYS-BAS . . . . . — — — — — d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
18	»	PORTUGAL . . . . . — — — — —
19	»	ROME . . . . . — — — — —
20	»	RUSSIE . . . . . — — — — —
21	»	TURQUIE. . . . . — — — — —
A REPORTER. . . . . fr.		

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AGGRAVATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
154,000	»	154,000	154,000	»	»	
36,000	»	36,000	36,000	»	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
234,000	»	234,000	234,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
38,000	»	38,000	58,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
624,000	»	624,000	624,000	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE II (SUITE).</b>
		<i>Traitements des conseillers ou secrétaires.</i>
22	»	ALLEMAGNE . . . — Traitement d'un conseiller ou secrétaire . . . . .
25	»	AUTRICHE-HONGRIE — — — — — . . . . .
24	»	FRANCE . . . . — — — — — . . . . .
25	»	GRANDE-BRETAGNE . — — — — — . . . . .
26	»	ITALIE . . . . — — — — — . . . . .
27	»	PAYS-BAS . . . . — — — — — . . . . .
28	»	RUSSIE . . . . — — — — — . . . . .
29	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE III.</b>
		CONSULATS.
30	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE IV.</b>
		FRAIS DE VOYAGE.
31	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE V.</b>
		DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.
32	»	Traitement d'un chancelier à Paris . . . . .
33	»	— — — — à Constantinople . . . . .
34	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient . . . . .
35	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
36	»	Frais de chancellerie . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
624,000	»	624,000	624,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
8,500	»	8,500	6,500	2,000	»	
8,500	»	8,500	6,500	2,000	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
723,000	»	723,000	719,000	4,000	»	
233,050	»	233,050	233,050	»	»	
233,050	»	233,050	233,050	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
8,000	5,000	13,000	8,000	5,000	»	
a) 45,510	»	45,510	45,510	»	»	
74,220	»	74,220	74,220	»	»	
b) 20,000	»	20,000	20,000	»	»	
153,750	5,000	160,750	153,750	5,000	»	

  

a) Alexandrie	— 1 drogman . fr.	5,000
—	— 1 khavass . . .	1,200
Andrinople.	— 1 id. . . . .	500
Beyrouth.	— 1 id. . . . .	800
Bucharest.	— 1 id. . . . .	1,000
Constantinople.	— 2 drogmans . . .	13,000
—	— 2 khavass . . . .	2,000
—	— 1 capou oglan . .	300
Jaffa.	— 1 khavass . . . .	350
Pekin.	— 1 lettre-interp.	6,000
Trebizonde.	— 1 drogman . . . .	2,000
—	— 1 khavass . . . .	1,000
Salonique.	— 1 id. . . . .	800
Smyrne.	— 1 id. . . . .	800
Tanger.	— 1 drogman . . . .	1,000
—	— 1 khavaas . . . .	800
Tunis.	— 1 id. . . . .	800
Tripoli.	— 1 id. . . . .	500
Varna.	— 1 id. . . . .	800
Roustchouck.	— 1 id. . . . .	800
Yedo.	— 1 lettre-interp.	6,000
		Fr. 45,510

  

b) Allemagne . . . . .	2,000
Autriche-Hongrie . . . . .	2,000
Chine . . . . .	2,000
France . . . . .	2,000
Grande-Bretagne . . . . .	2,000
Italie . . . . .	2,000
Japon . . . . .	2,000
Pays-Bas . . . . .	2,000
Russie . . . . .	2,000
Turquie . . . . .	2,000
	Fr. 20,000

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
38	»	Chambres de commerce. . . . .
39	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
40	»	Émigration. — Service médical et surveillance. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
PENSIONS, SECOURS ET DÉPENSES ARRIÉRÉES.		
41	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. . . . .
42	»	Secours à des fonctionnaires, employés, et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .
43	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000	50,000	97,000	97,000	»	»	
47,000	50,000	97,000	97,000	»	»	
16,000	»	16,000	16,000	»	»	
42,800	»	42,800	42,800	»	»	
18,100	»	18,100	18,100	»	»	
76,900	»	76,900	76,900	»	»	
2,500	»	2,500	2,500	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	128	Administration centrale. . . . .
II.	<i>ib.</i>	Légations. . . . .
III.	130	Consulats . . . . .
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage . . . . .
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats . . . . .
VI.	132	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues. . . . .
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, émigration. . . . .
VIII.	<i>ib.</i>	Pensions, secours et dépenses arriérées . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1874.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
234,000 »	»	234,000 »	234,000 »	»	»	
723,000 »	»	723,000 »	719,000 »	4,000 »	»	
233,050 »	»	233,050 »	233,050 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
155,730 »	5,000 »	160,730 »	155,730 »	5,000 »	»	
47,000 »	50,000 »	97,000 »	97,000 »	»	»	
76,900 »	»	76,900 »	76,900 »	»	»	
7,300 »	»	7,300 »	7,300 »	»	»	
1,547,480 »	55,000 »	1,602,480 »	1,593,480 »	9,000 »	»	
AUGMENTATION . . .				9,000 »		

## ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
POUR L'EXERCICE 1875.

*Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1875, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.*

## PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
184	Loumyer, J.-F.-N. . . .	Chef de division . . . .	5,692	9 octobre 1875.	1 <sup>er</sup> août 1875.	
185	Verhulst, L.-F. . . . .	Commis aux archives de la marine.	1,818	Id.	1 <sup>er</sup> sept. 1875.	
		TOTAL. . fr.	5,510			

## PENSIONS ÉTEINTES.

				DATE de l'extinction.
10	d'Hoffschmidt, C. . . .	Ministre des Affaires Étrangères.	5,516	27 juin 1855. . . . .
99	Hambrouck, P.-A. . . .	Commissaire maritime de 3 <sup>me</sup> classe.	177	22 déc. 1862. . . . .
137	Bosch, G.-H. . . . .	Ministre Résident. . . .	5,000	12 nov. 1868. . . . .
147	Van Dongen, G.-A. . . .	Pilote de 1 <sup>re</sup> classe . . . .	1,640	8 février 1870 . . . . .
154	Vercnocke, A. . . . .	Chef garde du phare de Nieuport.	917	5 juillet 1870 . . . . .
175	Waeghe, L. . . . .	Rameur du sauvetage . . .	101	15 déc. 1871. . . . .
		TOTAL. . fr	13,551	

## SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1874, le Département des Affaires Étrangères comptait 91 pensions s'élevant à fr.	127,288 »
Depuis cette époque, 2 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à . . . . .	fr. 5,510 »
	ENSEMBLE. . . . . fr. 132,798 »
Six pensions se sont éteintes; elles montent à . . . . .	13,551 »
Reste donc à servir 87 pensions s'élevant à . . . . .	fr. 119,247 »